Consultation des détails des modules

Préparer des lettrages et des images et les poser sur supports de production de signalisations - FORDC1

| | |
|---|---|
| **Code du module:** | FORDC1 |
| **Unité capitalisable:** | Créer des signalisations et des lettrages 1 (SIGL1) |
| **Méthodes d'évaluations fixés:** | 1 |
| **Profession:** | Décorateur |
| **Diplôme / Certificat:** | Diplôme d'aptitude professionnelle |
| **Méthodes d'évaluation:** | Evaluation continue des compétences |

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est en mesure de participer à la conception d'esquisses et de mises en page sur base d'indications concrètes les présenter et, le cas échéant, de les adapter.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti se concerte avec son supérieur en vue des travaux à effectuer.
- L'apprenti organise les étapes de travail requises.
- L'apprenti se procure les informations requises de manière autonome en fonction des indications (en fonction des thèmes).
- L'apprenti retient ses esquisses sur papier et il les présente.

SOCLES

- L'apprenti a suivi les étapes requises pour l'exécution des travaux de manière organisée.
- L'apprenti a produit un plan concerté en vue de l'exécution des tâches.
- L'apprenti a produit des informations complètes au sujet de la mission.
- L'apprenti a réalisé des esquisses conformes au thèmes de manière soignée.
- L'apprenti a corrigé les erreurs détectées.

2

L'apprenti est en mesure de copier les fichiers qu'il a créés sur le matériel périphérique disponible et de les transférer e
interne en utilisant les moyens d'enregistrement courants pour transférer et pour enregistrer les données.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les différents appareils périphériques et il sait s'en servir.
- L'apprenti connaît la structure du réseau interne de l'entreprise et il sait s'en servir.
- L'apprenti connaît les différences entre les différents moyens d'enregistrement de même que leurs capacités et il les utilise en conséquence.
- L'apprenti enregistre les données établies de manière logique, en fonction des indications internes.

SOCLES

- Les fichiers étaient dans les dossiers appropriés.
- Les données enregistrées ont été récupérées dans les plus brefs délais.
- L'apprenti a correctement utilisé les supports de données appropriés.
- L'apprenti s'est correctement servi du matériel périphérique dans le cadre de la mission.
- Les données transmises par le réseau sont parvenues au destinataire souhaité.

3

L'apprenti est en mesure de déterminer le produit/le matériel en fonction de la mission, de contrôler l'état des stocks da
cadre de la mission, d'établir une liste du matériel nécessaire et de transmettre cette liste.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti établit une liste de matériel pour la mission indiquée.
- L'apprenti vérifie l'état des stocks dans le cadre de la mission.
- L'apprenti assemble et prépare les matériaux nécessaires pour la réalisation des produits intermédiaires et finaux.

SOCLES

- L'apprenti a produit et transmis une liste reprenant l'ensemble des matériaux requis dans le cadre de la mission.
- L'apprenti a réclamé sans tarder les matériaux manquants au formateur.

4

L'apprenti sélectionne les outils et les appareils en fonction du matériel et de l'affectation et il organise son poste de travail.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les outils et les matériaux.
- L'apprenti organise l'affectation des ustensiles requis.
- L'apprenti prépare son poste de travail en fonction des besoins de la mission.

SOCLES

- L'apprenti a sélectionné les matériaux et les ustensiles appropriés dans le cadre de la mission et l'intégralité du matériel était disponible.

5

L'apprenti est en mesure de participer à la production de panneaux.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les manipulations requises.
- L'apprenti suit les étapes de travail dans l'ordre indiqué.

SOCLES

- L'apprenti a correctement effectué le travail.
- L'apprenti a manipulé les ustensiles avec soin.

6

L'apprenti assure le traitement du matériel défini (autocollants, métal, bois, plexiglas, matières synthétiques, etc.), il effe le façonnage et il veille à ce que le matériel soit affecté de manière rationnelle.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les différents matériaux.
- L'apprenti applique un traitement conforme à leurs propriétés aux différents matériaux.
- L'apprenti prépare les ustensiles correspondants.
- L'apprenti applique les bases du calcul de surfaces.

SOCLES

- L'apprenti maîtrise la manipulation des ustensiles et il les utilise d'une manière conforme à leur affectation.
- L'apprenti a façonné le matériel d'une manière correcte, rationnelle et correspondant aux calculs.
- L'apprenti a limité le gaspillage au maximum.

7

L'apprenti met en œuvre des méthodes d'application, il traite le support, il applique le matériel de manière compétente e effectue le façonnage final.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti nettoie et prépare le support (il enlève les résidus, il nettoie les traces de graisse, etc.).
- L'apprenti met en œuvre la technique d'application requise dans le cadre de la mission de manière compétente (coller, visser, clouer, etc.).
- L'apprenti enlève les marquages d'assistance et il assure le nettoyage final des surfaces.

SOCLES

- L'apprenti a manipulé les ustensiles et les matériaux d'une manière ciblée, appropriée et très soignée.
- L'apprenti a réalisé un produit final dans un état irréprochable, sans commettre d'erreur grave.

8

L'apprenti utilise et entretient les outils ainsi que les appareils de manière compétente en tenant compte des consignes matière de sécurité, il contrôle les sources de dangers éventuelles (comme par exemple des câbles et des éclairages défectueux) et il assure régulièrement la maintenance du matériel.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti applique les règles en matière d'utilisation et d'entretien appropriés des appareils et des ustensiles requis.
- L'apprenti respecte les consignes en matière de protection et de sécurité au travail.
- L'apprenti détecte les appareils, les ustensiles ou les éléments détériorés, il signale le matériel défectueux et, le cas échéant, il le répare ou il le remplace.

SOCLES

- L'apprenti a manipulé les appareils et les ustensiles d'une manière ciblée, appropriée et très soignée.
- L'apprenti a assuré une sécurité maximale au cours des travaux.
- L'apprenti n'a pas utilisé d'appareils ni d'outils défectueux.
- L'apprenti a nettoyé et entretenu les appareils ainsi que les ustensiles et il les a entreposés de manière appropriée.

9

L'apprenti assume des tâches de montage et de démontage et il participe au recyclage, au transport et à l'entreposage matériaux réutilisables.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti effectue les travaux de montage et de démontage de manière autonome.
- L'apprenti respecte les consignes en matière de mise au rebut et de tri des déchets.
- L'apprenti utilise les moyens de transport requis et il sécurise le chargement de manière compétente.
- L'apprenti assure un entreposage rationnel.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les travaux de montage et de démontage de manière compétente.
- L'apprenti a trié les matériaux d'une manière règlementaire et respectueuse de l'environnement et il a assuré la mise au rebut de manière appropriée.
- Le transport s'est déroulé sans accroc.
- L'apprenti a entreposé les matériaux réutilisables de manière règlementaire.

10

L'apprenti est en mesure d'assumer des tâches et de se concerter avec les autres intervenants au sein de l'équipe.

Sélective

INDICATEURS

- Les tâches à effectuer sont réparties de manière équitable au sein du groupe, en fonction des aptitudes de chaque intervenant et elles sont assumées sous la responsabilité commune des membres de l'équipe.
- L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux indiqués de moindre envergure de manière autonome.

SOCLES

- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière autonome et responsable.
- L'apprenti a effectué les travaux avec soin et, dans une large mesure, sans commettre d'erreur.

11

L'apprenti est disposé à accepter et à suivre les conseils de ses collègues.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti met à profit les connaissances et les aptitudes disponibles pour développer continuellement ses propres connaissances et pour les appliquer.

SOCLES

- L'apprenti a accepté et suivi les conseils constructifs d'une manière appropriée.

12

L'apprenti se présente à l'heure, il travaille avec soin, il respecte les horaires convenus et il observe les règles internes
l'entreprise (loyauté).

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les horaires indiqués.
- L'apprenti s'applique à effectuer les travaux du mieux possible.
- L'apprenti ne révèle ni le savoir-faire ni les problèmes internes de l'entreprise à l'extérieur.

SOCLES

- L'apprenti a respecté les horaires de travail, si ce n'est dans des situations exceptionnelles, dont la gravité a été établie.
- L'apprenti a effectué les travaux indiqués avec soin et dans le respect des délais.
- L'apprenti a respecté les règles internes.

13

L'apprenti veille à assurer sa propre sécurité de même que celle des autres intervenants.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail.
- L'apprenti détecte les sources de dangers.

SOCLES

- A aucun moment l'apprenti ou un autre intervenant n'ont couru de risque à cause d'une négligence.
- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail.
- L'apprenti a assuré une sécurité maximale au cours de l'exécution des travaux.

14

L'apprenti entretient et range les appareils, il assure la propreté de son poste de travail et il manipule les instruments de
travail, les matériaux ainsi que les appareils d'une manière soignée et respectueuse de l'environnement.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les possibilités de stockage des ustensiles et des matériaux.
- L'apprenti range et nettoie son poste de travail, une fois la mission accomplie.
- L'apprenti met les déchets au rebut de manière compétente.

SOCLES

- L'apprenti a nettoyé et entretenu les ustensiles et il les a entreposés de manière appropriée.
- Le poste de travail était rangé.
- L'apprenti a effectué le tri et la mise au rebut des déchets de manière règlementaire.

15

L'apprenti est en mesure de documenter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage et d produire une documentation des missions accomplies.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité du carnet d'apprentissage.
- L'apprenti connaît les différents types de documentations.

SOCLES

- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des principales étapes des missions accomplies.
- L'apprenti a produit des données cohérentes et soignées.